

Le mot du Bâtonnier

23 mai 2022



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022

Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

En hommage à Loeiz Lemoine, notre confrère décédé l'année dernière, une délégation de notre Barreau s'est rendue à Tréguier (Côtes-d'Armor) pour participer au pardon de la Saint-Yves. Cette cérémonie qui s'est déroulée le 15 mai permet de rendre hommage au patron des avocats et comprend la procession dans les rues de la ville de ses reliques accompagnée cette année de plus de 120 avocats venus de la France entière.

Je voulais remercier notre confrère Philippe Gérard qui a organisé pour notre Barreau ce déplacement.

Le conseil et la défense des entreprises est au cœur de la mission des avocats de notre Barreau.

La Commission entreprises et territoires vient de mettre en œuvre notre partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine. Nous allons

proposer aux avocats intéressés à travailler pour les artisans de se manifester pour participer à des permanences et à des formations à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. A cet effet, ils accepteront de suivre des formations en lien avec ce secteur d'activité particulier.

Par ailleurs, nous reconduisons, comme l'année dernière, notre manifestation « les avocats prennent la Défense » du 10 au 14 octobre 2022, des consultations gratuites seront fournies par visio-conférence aux entrepreneurs des Hauts-de-Seine. Le 11 octobre après-midi, des ateliers pratiques réunissant avocats et entrepreneurs se tiendront à Cœur Défense. La journée se terminera par l'événement « Welcome 92 » organisé par la CCI. Les avocats alto-séquanais en droit des affaires seront donc conviés pour participer à cette rencontre. Réservez donc déjà ces dates.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard
Bâtonnier